



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/2005/3
13 juillet 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS

Soixante-troisième session
27-30 septembre 2005

**MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS: ÉVOLUTION
EN 2005 ET PERSPECTIVES POUR 2006**

(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient le calendrier du débat annuel du Comité du bois sur les marchés et des travaux de rédaction du compte rendu annuel sur la situation du marché. Le débat aura pour thème l'influence des politiques en matière de certification des forêts sur les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE. Le débat ne pourra être animé et le compte rendu sur la situation du marché ne pourra être exhaustif que si les délégations présentent à temps leur compte rendu national sur la situation des marchés et leurs prévisions concernant les produits forestiers pour 2005 et 2006.

Sur la base de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* de la CEE/FAO, des prévisions et rapports nationaux et des exposés des experts, le Comité du bois est invité à:

- Examiner les effets des politiques des pouvoirs publics et des politiques de la branche en matière de certification des forêts sur les marchés des produits forestiers;
- Examiner les marchés des produits forestiers, l'évolution des politiques et les prévisions;
- Rédiger un compte rendu sur le marché au cours de la session; et
- Formuler des commentaires sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005*.

INTRODUCTION

1. Le débat annuel du Comité du bois de la CEE sur les marchés aura lieu les 27 et 28 septembre 2005 au Palais des Nations, à Genève. Avec une journée et demie à leur disposition, les représentants pourront passer en revue tous les secteurs du marché sous la conduite d'experts et auront suffisamment de temps pour la discussion. Cette année, la discussion sera consacrée à l'influence des politiques en matière de certification des forêts sur les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE (Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants). Ce thème est lié à celui du Forum de politique générale du 29 septembre: «La certification des forêts – Quel rôle pour les pouvoirs publics?».
2. Au cours de ses travaux ces dernières années, le Comité du bois a exposé et analysé les liens existant entre le marché des produits forestiers et les politiques des pouvoirs publics et leurs effets sur le développement durable de ces marchés et la gestion durable des forêts. Cette année encore, le débat est destiné à permettre une synthèse de ces travaux et à faire progresser la connaissance et la compréhension de l'évolution observée et des questions sous-jacentes.
3. Le débat sera basé sur les constatations de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005* de la CEE/FAO, ainsi que sur les comptes rendus et prévisions nationaux concernant les marchés pour 2005 et 2006. La *Revue annuelle* est fondée sur les statistiques pour 2004 fournies par les pays de la région de la CEE et intégrées dans la base de données CEE/FAO sur le bois. L'analyse de ces statistiques, des politiques et de l'évolution du marché est effectuée par le secrétariat avec le concours de spécialistes du secteur des produits forestiers ainsi que d'experts des politiques forestières. La *Revue annuelle* devrait paraître en version papier à temps pour être distribuée aux délégués juste avant le débat sur les marchés. Les représentants sont priés de consulter la version électronique préalable qui paraîtra en août 2005 sur la page d'accueil du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts (www.unece.org/trade/timber). Des résumés analytiques de la *Revue annuelle*, en anglais, français et russe, devraient être distribués sous forme électronique avant la session sur le même site Web et au cours de la session dans leur version papier.
4. Le présent document est divisé en quatre parties:
 - A. Calendrier et organisation du débat sur le marché;
 - B. Rédaction du compte rendu du Comité du bois sur le marché;
 - C. Contributions au débat sur le marché;
 - a) Exposés des pays sur le marché;
 - b) Prévisions des pays concernant le marché des produits forestiers pour 2005 et 2006;
 - c) *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005*;
 - D. Activités de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

A. CALENDRIER ET ORGANISATION DU DÉBAT SUR LE MARCHÉ

5. Le débat annuel du Comité du bois sur les marchés se tiendra pendant les deux premières journées de la session, mardi 27 septembre et mercredi 28 septembre 2005. Il durera une journée et demie afin que les experts et les délégués aient suffisamment de temps pour la discussion. Cette année, le débat aura pour thème «L'influence des politiques en matière de certification des forêts sur les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE». L'orateur principal mettra en relief les conclusions du chapitre de la *Revue annuelle* consacré aux orientations. Les orateurs suivants traiteront les secteurs du marché énumérés ci-après.

6. Le calendrier ci-après pourra être modifié en fonction de la durée des débats par secteur de marché, du temps disponible et du nombre d'orateurs. Une liste des orateurs et un calendrier définitifs plus détaillés seront communiqués lors de la session.

Mardi 27 septembre

- | | |
|-----------|--|
| 10 heures | Ouverture de la réunion du Comité du bois |
| 15 heures | Ouverture du débat du Comité du bois sur les marchés (le débat se poursuivra le lendemain). Les sujets seront les suivants et ne seront pas forcément abordés dans l'ordre indiqué: <ul style="list-style-type: none">• Discours d'orientation: L'influence des politiques en matière de certification des forêts sur les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE et autres politiques influant sur le marché des produits forestiers;• Les effets du Protocole de Kyoto sur les marchés des produits forestiers;• Faits nouveaux sur le plan économique affectant les marchés des produits forestiers;• Secteurs spécifiques du marché, dans l'optique des politiques de commercialisation:<ul style="list-style-type: none">◦ Produits ligneux à valeur ajoutée, y compris le bois technique;◦ Matières premières bois, y compris la dendroénergie;◦ Sciage (résineux et feuillus);◦ Panneaux;◦ Papier, carton et pâte de bois;◦ Bois tropicaux;◦ Certification des forêts et marchés des produits forestiers certifiés. |
| 18 heures | Fin de la première journée |

Mercredi 28 septembre

10 heures Reprise du débat sur les marchés: suite de l'examen des questions ci-dessus

18 heures Fin du débat sur les marchés

7. Après l'introduction consacrée aux grandes orientations et un tour d'horizon des faits nouveaux intervenus dans le domaine économique, le débat sur les marchés se déroulera selon l'approche sectorielle traditionnelle. L'examen de chaque secteur du marché commencera par une analyse qui permettra de comparer les évolutions observées dans les trois sous-régions (CEI, Europe et Amérique du Nord) et les prévisions à court terme les concernant. Ces analyses sont fondées sur les réponses des pays au Questionnaire du Comité du bois sur les prévisions pour 2005 et 2006 ainsi que sur les conclusions figurant dans la *Revue annuelle*. Les présentations du secrétariat et des membres de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers seront suivies par des exposés d'experts sur chaque secteur. Une copie de l'exposé de chaque intervenant (présentée en PowerPoint) sera distribuée au début des débats dans la langue d'origine. Les participants seront ensuite régulièrement invités à faire part de leurs vues sur l'évolution et les tendances constatées. Les résultats du débat seront repris dans le compte rendu du Comité du bois sur la situation du marché, qui servira à la publication ultérieure du Bulletin du bois CEE/FAO «*Marchés des produits forestiers: Perspectives pour 2006*».

B. RÉDACTION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ DU BOIS

8. Le calendrier pour la rédaction et l'adoption du compte rendu du Comité du bois sur le marché, ainsi que pour la publication d'un communiqué de presse, est le suivant:

Vendredi 29 septembre

8 h 30 Le Comité de rédaction élabore un compte rendu sur la base d'un projet du secrétariat. Il travaillera en anglais, sans interprétation

10 heures Fin des travaux du Comité de rédaction

10 heures Suite des travaux du Comité du bois

15 heures Présentation du projet de compte rendu pour approbation par le Comité du bois en séance plénière. Les délégations souhaitant apporter une contribution au compte rendu devraient être représentées le matin au comité de rédaction plutôt que d'essayer d'apporter des modifications de fond au cours de la séance plénière. Faute de temps pour en assurer la traduction, le compte rendu sera disponible uniquement en anglais, cependant des services d'interprétation simultanée seront fournis pour la séance

Mardi 4 octobre

Publication du compte rendu sous la forme d'un communiqué de presse en anglais comportant un résumé d'une page et des tableaux présentant les prévisions sous-régionales pour 2005 et 2006. Le compte rendu sera également téléchargé sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts.

9. Le compte rendu du Comité du bois sur le marché sera également publié après la session, en anglais, français et russe, accompagné de tableaux complets montrant les prévisions nationales par secteur sous le titre *Marchés des produits forestiers: Perspectives pour 2006*; il paraîtra en version électronique sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts et en version papier. La version électronique des exposés présentés au cours du débat sur le marché sera également téléchargée sur le site Web après la session. Comme le compte rendu aura été adopté formellement par le Comité, il fait partie intégrante du rapport du Comité, même si, pour des raisons pratiques, il est publié séparément.

10. Les années précédentes, les pays suivants ont siégé au comité de rédaction: Allemagne, Autriche, Canada, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni et Suède. Cependant, tout autre pays qui le souhaiterait peut participer aux travaux du comité. Comme d'ordinaire, le Comité de rédaction disposera d'un projet de compte rendu sur le marché établi par le secrétariat. Ledit projet est rédigé le mardi et le mercredi soir, de sorte que des versions en anglais, en français et en russe en seront disponibles le mercredi après-midi et le jeudi.

C. CONTRIBUTIONS AU DÉBAT SUR LE MARCHÉ

a) Invitation à préparer des exposés sur le marché

11. Qu'ils soient sous forme électronique ou écrite, les exposés des pays sur le marché sont indispensables à un débat fructueux car ils sont le seul moyen de veiller à ce que les délégations et le secrétariat soient tous dûment informés de l'évolution des marchés des différents pays, étant donné que, faute de temps, les pays ne pourront pas tous faire état de la situation pendant le débat. Ces exposés doivent parvenir au secrétariat le **5 septembre 2005** au plus tard, par courrier électronique (stats.timber@unece.org), et ils seront affichés sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Des conseils concernant leur contenu seront adressés aux délégations et affichés sur le site Web. L'attention des délégations est appelée sur le point 4 des notes explicatives de l'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/2005/1).

12. Il est rappelé en particulier que les délégations doivent avoir envoyé au secrétariat, pour qu'ils lui parviennent au plus tard le **5 septembre 2005**, 120 exemplaires de leur exposé écrit sur l'évolution du marché dans leur pays. Les délégations qui ne peuvent pas expédier les 120 exemplaires avant la date limite sont priées de les apporter à Genève et de les remettre au secrétariat avant le début de la session, le 26 septembre (bureau 435-2, M^{me} Cynthia de Castro). Cependant, pour son information et pour pouvoir afficher les exposés sur le site Web, le secrétariat doit impérativement en recevoir la version électronique avant la date limite (il est à noter que les exposés ne peuvent pas être photocopiés pendant la session), à l'adresse suivante:

Section du bois CEE/FAO
Division du développement du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations, bureau 435-2
CH-1211 Genève 10 (Suisse)
Téléphone: +41 22 917 2874
Télécopie: +41 22 917 0041
Adresse électronique: stats.timber@unece.org

b) Invitation à communiquer des prévisions concernant le marché

13. Comme cela a été mentionné ci-dessus, le Comité du bois et la Commission européenne des forêts accordent une haute priorité à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de statistiques et de prévisions à court terme concernant la production, le commerce et la consommation de produits forestiers (élément 1 du programme de travail intégré). La mesure dans laquelle le secrétariat pourra s'acquitter de ce mandat très important dépendra directement de la promptitude et de l'exhaustivité des réponses aux questionnaires, tels qu'ils ont été mis au point et approuvés par les pays membres.

14. Il est rappelé aux délégations que la date limite pour l'envoi des réponses au Questionnaire du Comité du bois est le **5 septembre 2005**: elles sont donc priées de veiller au respect des délais fixés. Il sera impossible d'établir les statistiques et les rapports du Comité du bois à temps pour la session si les prévisions ne sont pas toutes reçues avant cette date. Il est tenu compte du fait que les données communiquées par les correspondants nationaux sont des **estimations** et non des statistiques officielles. Lorsqu'il utilise ces prévisions, le secrétariat en reconnaît systématiquement le caractère estimatif et prend en compte la date à laquelle elles ont été faites de manière à éviter tout malentendu. La participation de tous les pays est essentielle à un débat fructueux et à des analyses fiables.

c) Revue annuelle des marchés des produits forestiers, 2004-2005

15. La *Revue annuelle des marchés des produits forestiers* sera disponible en version électronique en août 2005, la version papier devant être distribuée juste avant la session. Comme il a été noté ci-dessus, le résumé analytique sera également disponible sur le site Web et devrait être distribué dans la salle de réunion en anglais, français et russe.

D. ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES CEE/FAO DES MARCHÉS ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS

16. L'Équipe tiendra sa cinquième réunion annuelle du 26 au 28 septembre 2005 au Palais des Nations. Cette réunion s'ouvrira le lundi 26 septembre à 9 heures, et débutera juste avant la session du Comité du bois. Elle coïncidera partiellement avec le débat sur les marchés afin de faciliter la participation de tous.
